**Question 2 Les accidents du travail et les maladies professionnelles en 20 questions**

*Répondre aux questions suivantes puis insérer cette feuille dans votre copie sans oublier d’y mentionner vos nom et prénom et d’y apposer votre signature*

|  |  |
| --- | --- |
| **QUESTIONS**  **AT = Accident du Travail**  **MP = Maladie Professionnelle** | **REPONSES**  *(Soyez précis dans vos réponses)* |
| 1.  Quels sont les enjeux principaux de la sécurité au travail ?  *(Citez un exemple au moins pour chacun des enjeux identifiés)* |  |
| 2.  En matière de sécurité au travail qu’est-ce qui distingue les notions de « danger » et de « risque » ? |  |
| 3  Quelles sont les conditions qui caractérisent un AT ? |  |
| 4.  *M. Jean est occupé à des travaux de maçonnerie sur un chantier, il ne porte pas son casque malgré les consignes expresses dans ce domaine. Il reçoit un objet sur la tête et il est blessé légèrement.*  Est-ce un AT et pourquoi ?  Quels sont les moyens d’action de l’employeur dans cette situation ? |  |
| 5.  Quel est l’élément de base qui distingue l’AT de la MP ? |  |
| **QUESTIONS** | **REPONSES** |
| 6.  Quels sont les trois éléments de base sur lesquels sont élaborés les tableaux de maladies professionnelles ? |  |
| 7.  Qu’est-ce que la présomption d’imputabilité ? |  |
| 8.  Que signifie TMS ? |  |
| 9.  Quelles sont les 3 MP les plus fréquentes en France ? |  |
| 10.  L’entreprise GENITOUT emploie 100 personnes, quel est le système de tarification des AT qui s’applique à elle et comment est-il établi ? |  |
| 11.  Quel est l’élément de base qui déclenche, ou qui est à la base, de la responsabilité civile et la responsabilité pénale ? |  |
| 12.  Quelles sont les conditions de base qui permettent de définir la faute inexcusable ? |  |
| **QUESTIONS** | **REPONSES** |
| 13.  La faute inexcusable concerne-t-elle la responsabilité civile ou la responsabilité pénale et pourquoi ? |  |
| 14.  *M. Jean, salarié au sein de la société GENITOUT, ne porte que rarement son casque sur les chantiers malgré les consignes de sécurité et les rappels de sa hiérarchie. Il a même déjà été sanctionné pour cela. Hier il a été victime d’un accident sur un chantier. Un objet lui est tombé sur la tête, lui causant une lésion, alors qu’il ne portait pas son casque… Son employeur a décidé d’émettre des réserves en raison du non-respect persistant des consignes de sécurité*   * Qu’est-ce que signifie « Emettre des réserves » et comment l’employeur doit-il s’y prendre ? * Dans le cas présent ces réserves peuvent-elles aboutir ? |  |
| 15.  Quelles sont les réparations et protections dont est susceptible de bénéficier la victime d’un AT ou d’une MP ? |  |
| 16.  Quels sont les éléments de base qui caractérisent une délégation  de pouvoir en matière de sécurité ? |  |
| 17.  Quels sont les facteurs principaux qui sont à l’origine des TMS ?  *(Citez au moins un exemple pour chaque facteur identifié)* |  |
| **QUESTIONS** | **REPONSES** |
| 18.  *M. Jean est ouvrier maçon au sein de l’entreprise GENITOUT depuis deux ans. Son chef qui doit s’absenter pour la journée lui confie la responsabilité de surveiller le chantier et de faire respecter les consignes de sécurité par ses collègues ouvriers occupés sur le même chantier que lui. Pour bien finaliser cela, il lui fait signer une délégation pouvoir en matière de sécurité.*  Est-ce valable et pourquoi ?  Qui risque d’engager sa responsabilité en cas d’accident du travail et pourquoi ? |  |
| 19.  Que signifie la notion « d’obligation de résultat » en matière pénale en cas d’AT ?  Quels sont les tribunaux qui peuvent décider de la responsabilité pénale suite à un AT et pourquoi ? |  |
| 20.  Qu’est-ce que la méthode « I TA MA MI » et quelle est son utilité ? |  |